

La RETRAITE à points : plus ça va, moins ça va...

23 mai 2019



bla blab bla bla universel,
bla bla bla transparence,
bla bla bla simplicité

Tout ça pour quoi ?

De petites phrases en annonces fracassantes, messieurs Macron, Philippe et Delevoye (le Haut-commissaire aux retraites) sortent du bois. Il est clair maintenant que leur système ne sera ni « universel », ni « transparent », ni « simple », ni « équitable ». Il aura une fonction essentielle et universelle : nous faire travailler plus longtemps et gagner moins à la retraite.

Partir un jour...

Ils nous disent : « **vous pourrez partir à 62 ans** ». Ils ajoutent : « **mais le système s'équilibre à 64 voire 65 ans** » donc « **tout sera fait pour retarder les départs à 64 ou 65 ans** », cela veut dire décote d'une manière ou d'une autre, c'est à dire une chute de revenu possible d'au moins 25 %. D'ailleurs, pour nous le faire savoir, Emmanuel Macron a annoncé que l'augmentation à 43 ans de la durée de cotisations allait déjà s'appliquer au plus vite, avant la réforme. Donc tout le monde est concerné.

D'un système soi-disant « simple » ou un euro cotisé donne le même nombre de points, on passe à des calculs qui prendront en compte les cotisations versées (différentes entre salarié·e·s et indépendant·e·s), l'espérance de vie, l'âge, la part des retraites dans le PIB, un coefficient de décote ou de surcote, la durée de cotisation, une indexation, le nombre de retraité·e·s... et un pilotage qui sera chargé d'équilibrer tout ça. **Résultat : impossible de se projeter, de savoir combien on aura à la retraite.**

Avec combien ?

Et en matière de solidarités, les périodes non-travaillées qui accorderaient des points seraient uniquement celles qui sont rémunérées et des fois fort peu (service civique, stages, congé parental...). Et c'est l'État qui arbitrerait en fonction de son budget... On pourrait dire que ce n'est pas si mal, que c'est toujours ça... Mais le système est construit pour une durée théorique de **43 ans de cotisations**, donc avoir le taux plein ne va pas être une mince affaire. Contrairement à aujourd'hui, toutes les années compteront et si les années qui s'ajoutent n'apportent qu'un petit nombre de points... **ça fera aussi une petite retraite**. Les inégalités seraient accrues.

Alors comment faire ?

Ce n'est pas si compliqué même si c'est dur à obtenir : il faut revenir à quelques fondamentaux. Nous ne sommes pas au monde pour faire vivre des actionnaires, pour permettre aux 10 % des personnes les plus riches d'augmenter sans arrêt leur train de vie, en faire profiter enfants, ami·e·s... Les revenus du capital n'ont cessé d'augmenter depuis les années 80 et les salaires rament en dépit de l'augmentation de la productivité du travail. **Alors, il faut décider d'augmenter les cotisations patronales, de cesser d'exonérer d'impôts les grosses sociétés, faire cesser l'évasion et l'optimisation fiscale, remettre l'ISF...** Évidemment si on fait tout ça, on arrivera à discuter autrement des salaires comme des retraites.

- Pour un départ légal à 60 ans, à 55 ans pour les métiers pénibles en conservant les droits existants, avec le taux plein.
- Pour un taux de remplacement de 75 % et une retraite au minimum égale au Smic revendiqué.
- Pour l'égalité entre les hommes et les femmes par la correction des discriminations actuelles dans les salaires et la prise en compte des périodes liées à l'éducation des enfants.
- Pour une sur-cotisation sociale patronale équivalente à celle d'un taux plein sur l'emploi à temps partiel.

La RETRAITE à points plus ça va, moins ça va...

De petites phrases en annonces fracassantes, messieurs Macron, Philippe et Delevoye (le Haut-commissaire aux retraites) sortent du bois. Il est clair maintenant que leur système ne sera ni « universel », ni « transparent », ni « simple », ni « équitable ». Il aura une fonction essentielle et universelle : nous faire travailler plus longtemps et gagner moins à la retraite.

Partir un jour...

Ils nous disent : « vous pourrez partir à 62 ans ». Ils ajoutent : « mais le système s'équilibre à 64 voire 65 ans » donc « tout sera fait pour retarder les départs à 64 ou 65 ans », cela veut dire décote d'une manière ou d'une autre, c'est à dire une chute de revenu possible d'au moins 25 %. D'ailleurs, pour nous le faire savoir, Emmanuel Macron a annoncé que l'augmentation à 43 ans de la durée de cotisations allait déjà s'appliquer au plus vite, avant la réforme. Donc tout le monde est concerné.

D'un système soi-disant « simple » ou un euro cotisé donne le même nombre de points, on passe à des calculs qui prendront en compte les cotisations versées (différentes entre salarié-e-s et indépendant-e-s), l'espérance de vie, l'âge, la part des retraites dans le PIB, un coefficient de décote ou de surcote, la durée de cotisation, une indexation, le nombre de retraité-es... et un pilotage qui sera chargé d'équilibrer tout ça. **Résultat : impossible de se projeter, de savoir combien on aura à la retraite.**



bla bla bla bla universel,
bla bla bla transparence,
bla bla bla simplicité

Tout ça pour quoi ?

- Pour réaliser un équilibre inamovible : les retraites ne doivent pas coûter plus que 14% du PIB, quel que soit le nombre de retraité-e-s, quel que soit le nombre de cotisant-e-s. Cela aura une conséquence inévitable, **la baisse relative et continue des pensions.**
- Pour nous faire croire que le problème principal c'est qu'on vit plus longtemps. **Mais vivre plus longtemps, ça pourrait justement être l'occasion de faire autre chose que travailler pour un patron ?**

Avec combien ?

Et en matière de solidarités, les périodes non-travaillées qui accorderaient des points seraient uniquement celles qui sont rémunérées et des fois fort peu (service civique, stages, congé parental...). Et c'est l'État qui arbitrerait en fonction de son budget... On pourrait dire que ce n'est pas si mal, que c'est toujours ça... Mais le système est construit pour une durée théorique de **43 ans de cotisations**, donc avoir le taux plein ne va pas être une mince affaire. Contrairement à aujourd'hui, toutes les années compteront et si les années qui s'ajoutent n'apportent qu'un petit nombre de points... **ça fera aussi une petite retraite.** Les inégalités seraient accrues.

Alors comment faire ?

Ce n'est pas si compliqué même si c'est dur à obtenir : il faut revenir à quelques fondamentaux. Nous ne sommes pas au monde pour faire vivre des actionnaires, pour permettre aux 10 % des personnes les plus riches d'augmenter sans arrêt leur train de vie, en faire profiter enfants, ami-e-s... Les revenus du capital n'ont cessé d'augmenter depuis les années 80 et les salaires rament en dépit de l'augmentation de la productivité du travail. **Alors, il faut décider d'augmenter les cotisations patronales, de cesser d'exonérer d'impôts les grosses sociétés, faire cesser l'évasion et l'optimisation fiscale, remettre l'ISF...** Évidemment si on fait tout ça, on arrivera à discuter autrement des salaires comme des retraites.

- Pour un départ légal à 60 ans, à 55 ans pour les métiers pénibles en conservant les droits existants, avec le taux plein.
- Pour un taux de remplacement de 75 % et une retraite au minimum égale au Smic revendiqué.
- Pour l'égalité entre les hommes et les femmes par la correction des discriminations actuelles dans les salaires et la prise en compte des périodes liées à l'éducation des enfants.
- Pour une sur-cotisation sociale patronale équivalente à celle d'un taux plein sur l'emploi à temps partiel.

Vos droits, vos luttes, votre syndicat...

www.solidaires.org contact@solidaires.org

fb @USolidaires twitter @UnionSolidaires

31 rue de la grange aux belles 75010 Paris, 01 58 39 30 20

le 23 mai 2019



- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/La-RETRAITE-a-points-plus-ca-va-moins-ca-va>